

INFORMATION

POUR TOUTE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR EFFECTUER DES TRAVAUX,
MERCİ D'EFFECTUER UNE DEMANDE PAR ECRIT A LA MAIRIE
(FORMULAIRE CI-DESSOUS),
7 JOURS AVANT LE DEBUT DU CHANTIER.

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

(Demande à déposer au moins 7 jours avant la date d'effet souhaitée)

Je soussigné
agissant en qualité de
pour le compte de

Demande une restriction ; une interdiction de circulation
à (adresse exacte)

du au (inclus).

Afin d'effectuer

- Je m'engage à procéder au balisage du site afin d'assurer la protection des biens, des personnes et de l'environnement ;
- Je m'engage à permettre un passage pour les services publics et les services de secours notamment en fin de journée et/ou dès lors qu'il n'y a plus de personnel œuvrant sur le site ;
- Je m'engage à restituer le domaine public dans un état de propreté et d'utilisation normale ;

FORMULAIRES DISPONIBLES EN MAIRIE AINSI QUE SUR LE SITE DE LA VILLE :

mairie.sillans-la-cascade@wanadoo.fr